

Commune de Daverdisse

Compte rendu de la réunion de CLDR du 08/07/2024

Réf. : DAVERDISSE\06- CLDR\2024\20240708 terrain\Daverdisse 20240708 PV CLDR lavoir scottons.docx

Participants et excusés

- CLDR : 14 participants et 2 excusés (voir liste ci-dessous)
- FRW : Mme Sophie Orban et Mme Juliette Maquet, agents de développement

Ordre du jour

- Visite de terrain
 - › Maison des associations à Haut-Fays
 - › Site du lavoir des Scottons
- Approbation du compte rendu de la CLDR du 19/02/2024
- Préparation de la demande de convention portant sur le site du lavoir des Scottons ;
- Suivi des projets subsidiés en développement rural ;
- Divers

☺ ☺

Le bourgmestre accueille les participants ; il explique l'ordre du jour et l'objectif de la réunion.

Visite de terrain

Les membres de la CLDR visitent deux sites :

- 1- Les infrastructures de la maison des associations à Haut-Fays : constat de l'état d'avancement des travaux.
- 2- Le site du lavoir des Scottons : objet de la prochaine demande de convention en développement rural.



Approbation du compte rendu de la CLDR du 19/02/2024

La CLDR approuve le compte rendu sans remarque.

Préparation de la demande de convention portant sur le site du lavoir des Scottons

L'objectif est de définir les différentes fonctions à donner à l'aménagement et le degré de rénovation du bâtiment. Cela permettra de cibler au mieux le type d'auteur de projet à rechercher et les subsides à investiguer.

Méthode

Pour ce faire, il est demandé aux membres de former trois sous-groupes afin de réfléchir aux aménagements souhaités. Chaque sous-groupe reçoit plusieurs plans du site reprenant les propriétés communales, les aléas d'inondation, le plan de secteur et une carte vierge de la zone à aménager.

Mise en commun

Bâtiment

- Le toit est à refaire, avec des ardoises naturelles.
- La charpente sera également refaite à l'identique, en bois local ; elle devrait rester apparente.
- Rejointoyer les pavés à l'intérieur.
- Réinstaller la planche en bois servant à battre le linge.
- Rafraîchir l'intérieur du bâtiment.
- Installer un banc en pierre dans le lavoir.
- Plusieurs idées ont été émises pour le parement extérieur du lavoir :
 - le laisser intact, en blanc
 - le couvrir d'un bardage en bois, ou y coller des pierres
 - ou recréer une structure en bois ouverte sur le côté (luminosité), s'il s'avère que c'était la structure originale (cf. photos anciennes).
- Volonté de garder l'authenticité du bâtiment.

Aménagements extérieurs et abords

- Restaurer la chambre de visite à l'avant du lavoir et garantir l'alimentation en eau vers le lavoir.
- Dégager la source ; voir si l'on sait retrouver le chemin d'eau dans le terrain (canal en pierre ? tuyau ?) et le mettre en valeur.
- Créer un cheminement minéral piéton d'un mètre de largeur qui serpente vers le lavoir et la mare → utiliser des matériaux qui demandent peu d'entretien, comme par exemple la pierre de schiste.
- Poser des bancs et des transats en bois (vers le haut du site ?). L'aménagement d'une aire de pique-nique ne fait pas l'unanimité (table et bancs ; pas de barbecue).
- Respecter le terrain naturel.
- Éliminer les plantes invasives.
- Planter des arbustes et des fruitiers (qui requièrent peu d'entretien) dans l'espace entre la voirie et le lavoir.
- Poser des panneaux didactiques sur l'histoire du site et le lavoir : volonté de retrouver des photos d'époque et de les exposer sur le site, là où elles seront les plus visibles.

Mare

- Nettoyer la mare (y mettre des carpes pour manger la végétation indésirable, mais elles rendront l'eau sale). Attention à ne pas transpercer la faible couche de kaolin dans le fond de la mare.
- Sécuriser les abords directs de la mare (protection pour les enfants).
- Poser 2 bancs sur les berges.
- Poser des panneaux didactiques sur la faune et la flore de la mare.

De manière générale, les membres de la CLDR estiment qu'il s'agit d'un site historique à mettre en valeur, et non d'un simple espace de loisirs.

Suivi des projets subsidiés en développement rural

Aménagement du cœur de Porcheresse et droit de tirage végétalisation

Un droit de tirage a été lancé visant la végétalisation d'espaces publics. La somme allouée à la Commune de Daverdisse est de 51.150 €. La Commune a décidé de les utiliser pour répondre au besoin de végétalisation dans le projet de Porcheresse.

De plus, la gestion des eaux de la source et des égouts rue du Chenai entraînera un surcoût estimé à près de 150.000€. La Commune considère que tant qu'un chantier est en cours dans le village, il est important de faire tous les travaux nécessaires.

L'auteur a donc divisé l'estimatif budgétaire en trois lots dans son CSC :

- 1- le projet qui rentre dans le subside en développement rural ; y compris les coûts liés à la canalisation de la source et les travaux d'égouttage ;
- 2- les aménagements qui répondent au droit de tirage végétalisation ;
- 3- le cabanon et le point d'eau.

Le dossier projet passera en Conseil communal ce 9 juillet 2024 ; la convention-réalisation suivra quand le Gouvernement wallon sera mis en place.

Suite à la question d'un membre, il est précisé que la source arrivera dans un réservoir tampon situé sous le lavoir, qui servira à alimenter le lavoir en circuit fermé via une pompe. Le trop-plein sera canalisé jusqu'au ruisseau.

Maison rurale à Haut-Fays

La convention-faisabilité a été signée par la Ministre et la notification officielle du subside a été reçue à l'administration communale le 25/06/2024. L'auteur a déjà été rencontré afin de lui demander de travailler sur l'avant-projet durant la période de prudence électorale.

Le but est de rencontrer l'Urbanisme pour un premier avis officieux et de creuser tous les éléments techniques (impétrants, stabilité, ...) d'ici la fin de l'année.

Les citoyens et utilisateurs seront consultés en même temps que la CLDR après la période de prudence, début de l'année 2025.

La Commune souhaite recueillir les impressions de la CLDR quant à la couleur des façades et du toit en zinc et fait circuler des échantillons. Les préférences vont au bleu/gris et au rouge/brun.

Divers

Pas de divers

Juliette Maquet & Sophie Orban
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Participants à la réunion de CLDR du 08/07/2024

Présents

Civilité	Nom	Prénom	Localité
M.	Bodart	Christophe	Daverdisse
M.	Bosseaux	Michel	Haut-Fays
M.	Collin	Lucien	Porcheresse
Mme	Cornet	Maryse	Haut-Fays
M.	Groffils	Firmin	Porcheresse
M.	Incoul	Roland	Porcheresse
Mme	Lambert	Dominique	Daverdisse
M.	Léonard	Emmanuel	Daverdisse
M.	Léonet	Maxime	Haut-Fays
M.	Léonet	Nicolas	Haut-Fays
Mme	Leyder	Mylène	Haut-Fays
M.	Merny	André	Gembes
Mme	Poncin	Patricia	Gembes
M.	Vincent	Jean-Claude	Haut-Fays

Excusés

Civilité	Nom	Prénom	Localité
M.	Vanommeslaeghe	Luc	Porcheresse
M.	Verbeek	Pierre	Daverdisse